

Consultation, dépistage et détartrage

FICHE INFORMATIVE

La consultation est le rendez-vous avec le chirurgien-dentiste. Elle peut comprendre un examen et une recherche de problèmes, même sans symptôme : c'est la démarche de dépistage. Le détartrage est un acte qui retire les dépôts de tartre. Ces termes ne désignent donc pas exactement la même chose.



Consultation	Échanger sur votre situation, examiner la bouche et définir la suite nécessaire.
Dépistage	Rechercher des signes de maladie avant qu'ils soient forcément visibles ou douloureux pour la personne.
Détartrage	Retirer professionnellement le tartre installé ; il ne remplace pas le nettoyage quotidien de la plaque.

Préparer le rendez-vous et sa suite

Notez vos symptômes, vos traitements et vos questions. Demandez ce qui est observé et pourquoi un acte ou un examen est proposé.

Dans CARIESTOP, un suivi au moins annuel, même sans douleur, est encouragé. Le chirurgien-dentiste adapte la fréquence des rendez-vous et des actes à votre situation. Une radiographie ou un détartrage n'est pas automatiquement nécessaire à chaque consultation.

Association dentaire canadienne · Examens dentaires · NIDCR · Plaque, tartre et prise en charge · HCSP · Hygiène et suivi dentaire

[Lire la définition complète sur assurmeyer.fr](https://www.assurmeyer.fr)

www.assurmeyer.fr

Prévenir mieux ensemble. Assurer moins cher chacun.
Sourire pour tous !

